

# La lettre des bénévoles



**SOLIDARITÉ**

**N°5 MARS 2015**

Bonjour à toutes et à tous.

*Cette publication se veut un trait d'union entre les bénévoles d'AFPLI-Solidarité. Donner de l'information sur la vie de l'association, permettre d'échanger entre nous sur des initiatives, tenir au courant les autres bénévoles de l'actualité des antennes... voilà quelques suggestions possibles pour les N° à venir.*

*A vos plumes donc, adressez-moi vos écrits, deux ou trois N° par an, l'objectif est modeste et réalisable...*

## 2015 : en avant l'AFPLI-Solidarité!

Fin 2014, nous avons vérifié pendant nos deux journées d'anniversaire que notre association possédait un dynamisme réconfortant et que les financeurs présents souhaitaient que les actions que nous menons depuis 25 ans continuent.

Nous leur disons maintenant ; chiche, allons-y, maintenez nos financements, sécurisez les afin que nous puissions continuer à répondre aux besoins linguistiques qui se manifestent de plus en plus.

Notre situation financière qui a été examinée et validée le 16 mars par le Conseil d'Administration avec l'aide de notre cabinet comptable n'est pas brillante. Nous terminons l'année 2014 avec un déficit qui, sans remettre en cause la pérennité de l'association la rend très fragile et crée une obligation pour 2015 ; dégager un excédent afin de reconstituer notre fonds de réserve, seule possibilité pour envisager un avenir positif en conservant la totalité de nos salariés auxquelles nous tenons tant. Nous allons donc nous adresser solennellement à nos financeurs. Ce sera fait en mai dans une réunion qui les rassemblera et au cours de laquelle sera posée la question de confiance : Voulez vous la pérennité de l'AFPLI ?

**Mais**, nous ne serions pas fidèles à nous-mêmes si nous n'agissions pas pour trouver de nouveaux financements et si nous ne prenions pas de nouvelles initiatives.

L'appel aux dons défiscalisés, possible depuis notre reconnaissance d'intérêt général a donné ses premiers résultats en 2014. Il faudra amplifier ce mouvement en 2015 en sollicitant autour de nous pour que l'AFPLI soit une cause perçue comme digne de recevoir des dons des particuliers et des entreprises.

C'est donc, sur ce point, un appel à toutes et à tous, membres de l'association à se mobiliser.

Plus complexe est la recherche de nouveaux financements publics.

L'Etat et les collectivités locales sont dans une période de contraction budgétaire qui nous impacte gravement.

Cela ne nous empêche pas d'explorer de nouvelles pistes, comme le droit des femmes, la francophonie, le fonds social européen (FSE)...

Je souhaite ici faire toute la clarté sur notre organisme de formation. Lors des discussions sur le projet associatif, en 2014, **nous avons réaffirmé notre volonté de rester une association majoritairement constituée de bénévoles avec une petite activité d'organisme de formation.** Celui-ci pouvant, entre autre, répondre aux besoins des salariés dans le cadre du nouveau Compte Personnel de Formation (CPF), sur les formations dites de « socle ».

En termes simples, cela signifie que des entreprises et des salariés peuvent s'adresser à l'AFPLI pour des formations de base (illettrisme en lien avec la plateforme ASCALI, FLE...).

**Enfin et surtout**, nous voulons améliorer constamment la qualité de la pédagogie et pour ce faire, nous avons créé un **site web dédié à la pédagogie** de l'AFPLI pour les bénévoles et par les bénévoles.

Ce nouveau site permettra à terme d'échanger des méthodes, des exercices, des outils sans se déplacer. Je pense particulièrement aux antennes qui pourront bénéficier ainsi de nouveaux moyens d'enseignement.

Vous recevrez prochainement par mail l'adresse de ce site et vous pourrez contribuer à l'enrichir en envoyant des idées et des exercices sur une adresse mail dédiée.

Bon courage donc et encore merci de votre engagement, valeur irremplaçable qui nous permet d'avancer.

Jean Luc BRUN  
Président d'AFPLI-Solidarité